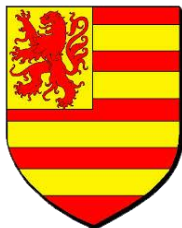


MAIRIE DE LANTEUIL 19190 – LANTEUIL



TEL 05 55 85 51 14 - FAX 05 55 85 58 87
E-mail : mairie.lanteuil@orange.fr

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

Nombre de membres du Conseil Municipal		L'an deux mil dix-huit, le dix sept septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire. <u>Date de convocation</u> : 11 septembre 2018 <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Jacques MESTRE, Sébastien CHABENAT, Sylvie BOUSTIE, Alain GUIONIE, Alain PARIS, Alain VAUZOUR, Jean-François VERLHAC, André DELPY, Michèle COSTE. <u>Excusés</u> : Murielle GAYE qui a donné procuration à Sylvie BOUSTIE, Karine BROUSSE qui a donné procuration à Jean-François VERLHAC, Julie BERNICAL qui a donné procuration à Sébastien CHABENAT, Patrice LARIVET qui a donné procuration à Alain PARIS. <u>Absent</u> : Albert LAURENT
En exercice	15	
Présents	10	
Pour	10+4	
Contre	0	
Abstention	0	

Objet : Travaux de remise en état sur biens non assurables ne relevant pas d'un dispositif national sur la VC n° 5 - route d'Oriol

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de l'état de la VC n° 5 route d'Oriol et afin d'identifier au mieux la situation et les travaux qui s'imposent, il a été convenu de confier à Corrèze Ingénierie l'étude et le diagnostic des travaux à réaliser. L'ensemble des travaux estimés à 80 000.00 €HT soit 96 000.00 €TTC identifiés et séquencés en six zones dont quatre d'urgence absolue pour des raisons de sécurité majeures.

La possibilité de scinder le projet en deux parties est envisageable afin de ne pas grever le budget communal.

Aussi, la première partie des travaux à réaliser en 2018 est estimée à 50 000.00 € soit 60 000.00 €TTC pour les zones 1 - 2 - 5 - 6.

La deuxième partie des travaux à réaliser en 2019 est estimée à 30 000.00 € HT soit 36 000.00 €TTC pour les zones 3 et 4

S'agissant d'un marché entre 25 000.00 et 89 999.99 € la publicité est libre, ainsi l'appel d'offre sera mis en ligne sur le site du Conseil Départemental de la Corrèze, affiché au panneau réglementaire de la commune de Lanteuil et quatre entreprises seront consultées avant le 25 septembre 2018

- SAS EUROVIA
- Entreprise PIGNOT
- SAS COLAS
- Entreprise SIORAT

Ainsi, Monsieur Le Maire propose à l'assemblée le plan de financement pour l'année 2018 pour la première partie des travaux -les zones 1 - 2 - 5 - 6 - :

- Montant des travaux 46 039.50 €HT soit 55 247.40 €TTC
- Maîtrise d'œuvre 3 960.50 €HT soit 4 752.60 €TTC

Coût total de l'opération 50 000.00 €HT soit 60 000.00 €TTC

- Subvention auprès de l'état au titre de la DETR 2018

Travaux de remise en état sur biens non assurables ne relevant pas d'un dispositif national

30 % taux pivot

soit 15 000.00 €

- Subvention auprès du Conseil Départemental de la Corrèze - programmation 2018/2019

<u>2018 - 1^{ère} partie</u> Zones 1-2-5-6 - Au titre des amendes de police		soit 11.500 €HT en 2018
<u>2019 - 2^{ème} partie</u> Zones 3 et 4 - au titre des amendes police		soit 11 500.00 € en 2019
- A la charge de la commune en 2018	23 500.00 €HT	soit 33500.00 €TTC

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- De valider Le projet de travaux sur la première partie et le plan de financement tel que présenté,
- De confier à Corrèze Ingénierie la maîtrise d'œuvre,
- De confier à Monsieur le Maire le soin de solliciter les services de l'Etat au titre de la D.E.T.R. et du Conseil Départemental de la Corrèze au titre des «Amendes de police - Contributions à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commune, de la sécurité et de la circulation routières » pour obtenir une aide financière aussi élevée que possible, signer tous documents (convention, marché...) et effectuer toutes démarches pour mener à bien cette opération.
- De confier à monsieur Le Maire le soin d'élaborer un dossier de demande de financement au titre de la DETR en 2019 pour la 2^{ème} partie du projet
- Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2018

La séance est levée à 20H00